

► performants dans le domaine de l'épilepsie ont décidé de relever ce nouveau défi.

Rappelons que des patients atteints d'épilepsie résistante à tout traitement médicamenteux ne peuvent être soignés autrement que par voie chirurgicale. Pour préparer l'ablation des zones du cerveau où les crises d'épilepsie prennent naissance, les neurochirurgiens recouvrent préalablement le cerveau de centaines d'électrodes puis enregistrent l'activité électrique cérébrale durant des semaines afin de définir précisément le foyer épileptique. Cette opération permet dans le même temps aux chercheurs de dresser une carte précise du lieu de stockage de la mémoire et de la restitution des souvenirs.

En cherchant à définir des «biomarqueurs» électriques de formation et de récupération des souvenirs, tant normaux que détériorés, chez les patients épileptiques, le neuroscientifique Michael Kahana, directeur d'une équipe de recherche à l'université de Pennsylvanie, a détecté les signatures électriques associées au codage approprié d'un souvenir ou au stockage d'un nouveau souvenir. Il a construit des algorithmes capables de détecter la formation de souvenirs ou leur détérioration – le tout afin de réparer un jour ces défaillances. De telles recherches demeurent dans le cadre d'un cerveau réparé, mais non augmenté.

COMMUNIQUER AU SENS NOBLE!

L'autre laboratoire capable de relever le défi lancé par la Darpa est conduit par le neurologue Itzhak Fried, à l'université de Californie, à Los Angeles. Chez ses patients épileptiques, il montre qu'une stimulation d'une région cérébrale, le cortex entorhinal, améliore les performances de patients participant à un jeu électronique qui exige d'apprendre rapidement, puis de se rappeler à quel endroit déposer des passagers d'un taxi dans une ville virtuelle. Opérant sur des sujets sains, l'équipe d'Itzhak Fried montre que la frontière entre le cerveau réparé et le cerveau augmenté peut être franchie.

Le monde de la recherche sur la mémoire est donc en pleine effervescence. Qui sait de quoi demain sera fait? Les tenants du transhumanisme voient dans ces avancées l'occasion unique de rêver à un homme débarrassé de ses défauts. Mais encore faudrait-il savoir ce qu'on appelle défaut et qualité. Le progrès doit-il être cherché du côté de soldats du futur ou des progrès de la diplomatie en temps de crise?

De même, les prouesses réalisées dans le transfert d'information de cerveau à cerveau sont-elles les garantes d'un monde meilleur? Je fais référence ici aux expériences menées en 2013 par des chercheurs de Durham et de l'institut des neurosciences Edmond et Lily Safra, au Brésil, qui sont parvenus à connecter les cerveaux de deux rats distants de plus de

6 000 kilomètres, au moyen d'un peigne de microélectrodes implantées dans leur cerveau. L'un des rats est un «apprenant» qui travaille dans une cage pour apprendre comment obtenir une ration d'eau. L'autre rongeur, dit «receveur», reçoit cette même consigne traduite par l'activité mentale de l'apprenant qui lui est

**Les prouesses réalisées
dans le transfert
d'informations de cerveau
à cerveau sont-elles
les garantes d'un monde
meilleur?**

délivrée sous la forme d'impulsions électriques dans son cerveau. Le receveur trouve le moyen d'obtenir de l'eau de la même manière, sans effort d'apprentissage.

Grâce à ce dispositif électronique placé à l'interface des deux cerveaux, ces derniers sont non seulement capables de communiquer entre eux mais ils peuvent aussi coopérer. Ces faits spectaculaires montrent que nous ne sommes plus loin des dispositifs permettant de véritablement «lire» les pensées d'autres individus ou d'en prendre le contrôle comme illustré dans le film *Avatar*.

Malheureusement, le perfectionnement des techniques de communication neuronale ne semble pas aller de pair avec nos capacités de communication humaine. Alors que l'humanité n'a jamais été autant connectée et informée à l'échelle de la planète, nous semblons bien incapables de communiquer au sens noble, c'est-à-dire de nous faire comprendre du voisin, de l'autre, de celui qui habite un autre pays ou croit en d'autres dieux ou d'autres pratiques. Les techniques de modulation neuronale peuvent-elles pallier une telle carence? Il serait présomptueux de l'avancer. Mais elles nous apprennent que notre cerveau est un bien inestimable où résident nos pensées, désirs, souvenirs et rancœurs. C'est en soi un changement de regard qui peut – qui sait? – nous faire réfléchir dans le bon sens. ■

BIBLIOGRAPHIE

S. NABAVI ET AL., Engineering a memory with LTD and LTP, *Nature*, vol. 511, pp. 348-352, 2014.

K. TAE-IL ET AL., Injectable, cellular-scale optoelectronics with applications for wireless optogenetics, *Science*, vol. 340, pp. 211-216, 2013.

X. LIU ET AL., Optogenetic stimulation of a hippocampal engram activates fear memory recall, *Nature*, vol. 484, pp. 381-385, 2012.

B. ZEMELMAN, Selective photostimulation of genetically charged neurons, *Neuron*, vol. 33(1), pp. 15-22, 2002.

L'ESSENTIEL

- De nombreuses personnes en souffrance psychique imaginent avoir été victimes d'un viol ou d'un traumatisme.
- Les psychiatres doivent être formés pour distinguer les plaintes imaginaires des véritables situations d'agression.
- Le pouvoir suggestif du battage médiatique et de certains thérapeutes peu vigilants, conduit certaines de ces personnes à construire de faux souvenirs d'agressions hypothétiques.
- Sans quoi la cause des vraies victimes court le risque d'être décrédibilisée.

L'AUTEUR



GÉRARD LOPEZ est psychiatre, président-fondateur de l'institut de victimologie de Paris, vice-président du Conseil national professionnel de médecine légale-expertise médicale.

Attention aux faux souvenirs

La mémoire est un processus biologique si fragile et si malléable, que dans des conditions particulières, certaines personnes s'inventent des souvenirs fictifs. Comment démêler le vrai du faux ?

D

epuis la chute du producteur Harvey Weinstein, les plaintes pour viol, agression ou harcèlement sexuel se sont multipliées. Des sites internet ont vu le jour, proposant aux femmes de dénoncer les agressions dont elles ont été victimes. Cette libération de la parole a été saluée, mais elle engendre un nouveau risque: celui de susciter des souvenirs

d'agression fictifs, ressentis comme réels, mais entièrement produits par le psychisme.

Un fort écho médiatique comme celui reçu par l'affaire Weinstein et le mouvement #MeToo (ou #BalanceTonPorc) qui a suivi, n'est pas le seul exemple de conditions dans lesquelles peuvent naître de faux souvenirs. De fait, lors d'une séance d'hypnose chez un thérapeute, ou pendant un interrogatoire par des policiers (*voir l'encadré page 64*), nos souvenirs peuvent être manipulés au point d'en inscrire de complètement fictifs. En un mot, la mémoire est un processus biologique fragile et influençable. Peut-on la protéger de ces intrusions néfastes?

Dans les années 1980, de nombreux thérapeutes américains ont soutenu qu'il était possible de faire resurgir des souvenirs de violences ➤





Lors d'un interrogatoire, les policiers sollicitent parfois l'imagination d'un suspect. Méfiance, c'est un moyen d'inspirer des faux souvenirs.

- sexuelles réprimés au cours d'une thérapie, notamment l'hypnose et autres techniques, comme celle de la régression en âge (lors de ces séances, le patient revisite sa vie en sens inverse, en état d'hypnose). Le mouvement des Souvenirs retrouvés a même publié un guide décrivant les nombreux symptômes possible-ment consécutifs à des violences sexuelles. Des Américains des deux sexes, confortés par des thérapeutes, se sont identifiés à des victimes de violences sexuelles oubliées. Ils ont accusé à tort des proches de les avoir violés. Les conséquences ont été dévastatrices autant pour les accusés parfois condamnés, que pour les plaignants déboutés, les familles, les professionnels de la justice et de la santé impliqués.

UNE ÉPIDÉMIE DE « SOUVENIRS RETROUVÉS »

La Fondation du syndrome des faux souvenirs a lutté contre cette dérive largement idéologique. La chercheuse Elizabeth Loftus est connue pour avoir mis en évidence le risque de récupérer, lors de thérapies suggestives, des « faux » souvenirs (confabulations et fantaisies) dont le sujet est convaincu au-delà de toute critique possible (*voir l'encadré page 64*). La force de conviction de certains praticiens serait en cause, et non une hypnothérapie bien menée. Les études sur ce phénomène ont aussi montré que le degré de soumission (librement consentie) de la part du patient vis-à-vis d'un thérapeute convaincu joue un rôle déterminant dans la formation de ces faux souvenirs.

Ce phénomène a causé une onde de choc dans le monde anglo-saxon. Des familles ont volé en éclats après qu'un de leurs membres s'est fermement convaincu d'avoir été abusé par un père, une mère, un oncle... Il a fallu des procès spectaculaires pour que l'on reconnaisse les dégâts profonds causés par ces méthodes sur le psychisme des patients et sur leur entourage. Au point que le Royal College of Psychiatry a désormais interdit les thérapies suggestives en cas de révélations tardives de violences sexuelles. Le phénomène des « souvenirs retrouvés » a largement régressé outre-Atlantique, mais il pourrait aujourd'hui flamber en Europe si nous n'étions pas suffisamment vigilants. En 2007, déjà, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires mettait en garde contre les faux souvenirs induits par des méthodes psychothérapeutiques, qui seraient en progression en France.

Aujourd'hui, le matraquage des réseaux sociaux, Facebook en particulier et plus généralement la surinformation concernant la fréquence des amnésies dissociatives (qu'aucune étude épidémiologique ne confirme), renforcée par la campagne « Balance ton porc », me semble de nature à induire, par militantisme parfois dogmatique, une nouvelle épidémie de

faux souvenirs. Et, par voie de conséquence, une augmentation vertigineuse de plaintes pour viols en abus de faiblesse. En raison de la fascination suggestive de cette campagne médiatique, de plus en plus de sujets fragiles ou en difficulté, après avoir surfé sur des sites internet ou avoir vu ou lu une émission ou un article consacrés au sujet, acquièrent le sentiment – voire la certitude – d'avoir été violés dans leur enfance. Ils consultent des professionnels de santé parfois imprudents qui valident leurs allégations. Ils citent des sites internet qui expliquent à profusion, en les simplifiant et en leur accordant parfois un rôle exagéré, voire unique, les bases neurobiologiques de la dissociation entre le cerveau émotionnel et le cortex préfrontal, même s'il est incontestablement prouvé que le risque de résurgence d'un souvenir traumatique peut entraîner un trouble dissociatif.

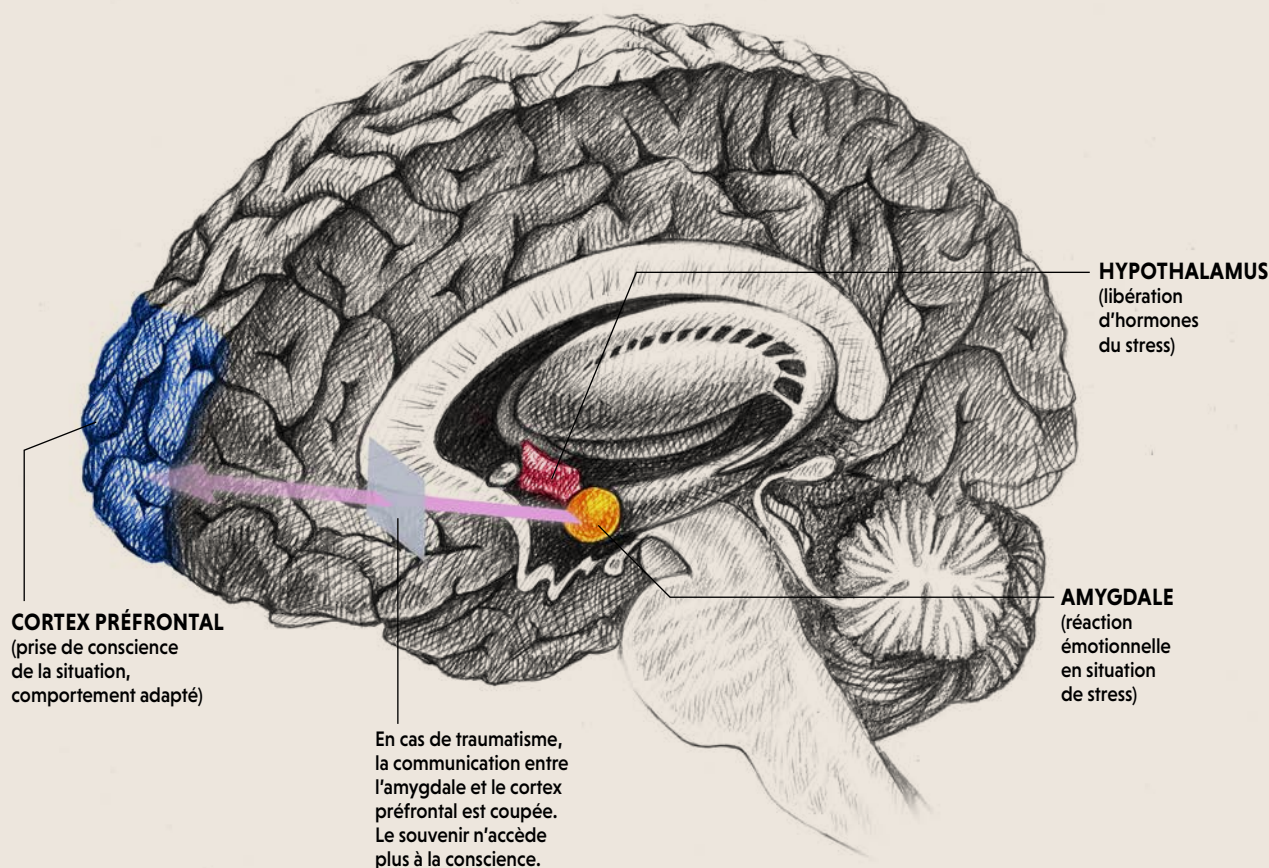
Aujourd'hui, au Centre du psychotrauma, un centre médicosocial qui suit 1000 traumatisés et réalise plus de 13000 actes de soins par an, nos équipes de praticiens constatent une recrudescence de patients qui consultent en pensant, voire en étant convaincus d'être « dissociés », c'est-à-dire victimes d'un processus de répression du souvenir traumatique qui serait entré en dormance, inaccessible à la conscience (*voir l'encadré page ci-contre*). Ces patients sont souvent confortés en cela par des praticiens non expérimentés qui nous les adressent.

Ce phénomène a atteint une telle ampleur, que ces derniers temps, des patients réclament désormais des scanners fonctionnels pour se conforter ou convaincre leurs proches, et plus souvent encore depuis la diffusion du documentaire de Flavie Flament *Viol sur mineurs: mon combat contre l'oubli*, où celle-ci exhibe un scanner de son propre cerveau, à l'appui de ses déclarations. Dans cette affaire, rappelons qu'à l'âge de 35 ans, au cours d'une psychothérapie, l'animatrice s'est rappelé avoir été violée à l'âge de 13 ans, viol dont elle n'avait aucun souvenir, en raison, selon elle, d'une amnésie traumatique. Désignée experte par Laurence Rossignol, alors ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, elle s'est vu attribuer une mission de consensus ministériel sur un éventuel allongement du délai de prescription des viols commis sur mineurs.

Du fait que l'attention se porte sur le harcèlement, le viol et ses effets délétères (ce qui, ➤

**QUELLE QUE SOIT
LA VÉRACITÉ
DES ALLÉGATIONS
D'UN(E) PLAIGNANT(E),
UNE PRISE EN CHARGE
THÉRAPEUTIQUE
EST NÉCESSAIRE**

QU'EST-CE QUE LA DISSOCIATION TRAUMATIQUE ?



Certaines victimes d'agressions ou de viol ont vécu un traumatisme si puissant que le souvenir de l'événement est enfoui dans des zones émotionnelles profondes du cerveau et devient inaccessible à la conscience. Il faut alors un événement déclencheur, qui peut survenir des années plus tard, pour faire remonter l'événement à la mémoire. Aujourd'hui, cette réaction neurobiologique est connue et même visible en imagerie fonctionnelle. Lorsqu'un sujet est confronté à un stimulus stressant mais non traumatique, les amygdales cérébrales provoquent une réaction émotionnelle qui active l'hypothalamus, lequel déclenche la sécrétion d'adrénaline (ce qui provoque une réaction d'alarme) et de cortisol (ayant une fonction d'adaptation à la situation). L'énergie du sujet est mobilisée pour faire face au danger ou fuir, mais dans les millisecondes qui suivent, l'hippocampe informe les cortex préfrontal et cingulaire, qui remettent la situation dans son contexte et annulent la réaction de stress. En revanche, lorsqu'il s'agit d'un événement traumatique, l'hyperstimulation des amygdales

enclenche une réaction neurobiologique intense qui coupe les afférences du cerveau émotionnel vers le cortex cérébral. Le vécu du sujet reste piégé dans le cerveau émotionnel, ce qui peut déclencher une amnésie émotionnelle dissociative : le souvenir du traumatisme devient inaccessible à la conscience. Ce mécanisme permet à la victime de ne pas revivre les événements traumatiques subis. À un stade moins aigu, les victimes recourent de manière préventive à des comportements paradoxaux pour se mettre en état d'anesthésie émotionnelle, afin de ne pas revivre les émotions négatives vécues par le passé : il peut s'agir de conduites addictives, de mises en danger de soi, de conduites autoagressives comme la scarification, ou les tentatives de suicide, de conduites sexuelles dangereuses (rapports sexuels non protégés, sexualité violente, multiplication des partenaires, rapports avec des inconnus, prostitution, pornographie), ou encore de conduites délinquantes récidivantes avec vols, destructions de biens ou comportements violents.

GARE AUX MANIPULATIONS

En 1986, Nadean Cool, aide-soignante dans le Wisconsin, consulte un psychiatre pour un traumatisme vécu par sa fille. Le thérapeute utilise alors l'hypnose et d'autres techniques de suggestion pour savoir si Nadean n'aurait pas elle-même été maltraitée et si elle n'en aurait pas refoulé le souvenir. Après quelques séances, elle est convaincue qu'elle a effectivement été utilisée par une secte satanique qui lui aurait fait manger des bébés, l'aurait violée, lui aurait fait avoir des rapports sexuels avec des animaux et l'aurait forcée à regarder le meurtre de son ami âgé de 8 ans. Le psychiatre finit par lui faire croire qu'elle a plus de cent vingt personnalités (enfants, adultes, anges, canard...). Le psychiatre pratique plusieurs séances d'exorcisme destinées à faire sortir Satan de son corps. Lorsque Nadean Cool comprend qu'on lui instille de faux souvenirs, elle poursuit le psychiatre en justice. En mars 1997, l'affaire se règle à l'amiable par une indemnité de 2,4 millions de dollars versés par le psychiatre. La suggestion et l'imagination suffisent donc à ancrer de faux souvenirs. Nadean Cool n'est pas un cas isolé. Comment établir l'authenticité de souvenirs? Sans corroboration, la différence entre les vrais et les faux souvenirs est difficile. Aujourd'hui, la fausseté n'est établie que lorsque les faits contredisent les souvenirs. Pourrait-on



L'hypnose, lorsqu'elle est pratiquée par un thérapeute peu scrupuleux, est un moyen efficace d'ancrer des faux souvenirs.

trouver d'autres moyens de distinguer les vrais souvenirs des faux? Et pourquoi des personnes en viennent-elles à imaginer de faux souvenirs aussi élaborés? Plusieurs équipes explorent ces phénomènes. Après plus de vingt ans de recherche sur la puissance de la désinformation, nous connaissons mieux les conditions qui rendent les personnes sensibles à la suggestion. Nous avons notamment montré que les souvenirs les plus anciens sont le plus facilement manipulables. Ensuite, les pressions sociales exercées sur un individu, comme un chercheur sur un participant, favorisent l'apparition du faux souvenir. Enfin, on peut les encourager à ne pas s'interroger sur la réalité de leurs constructions. Les faux souvenirs se créent facilement lorsque ces facteurs externes sont présents, dans une situation expérimentale, dans un

contexte thérapeutique ou dans les activités quotidiennes. Les faux souvenirs s'élaborent par combinaison de vrais souvenirs et de suggestions provenant d'autres personnes. Au cours du processus, les sujets sont susceptibles d'oublier la source de l'information. C'est un exemple de confusion de source, où le contenu et la source sont dissociés. Quelles leçons la justice ou la psychiatrie, par exemple, doivent-elles tirer de ces études? Bien que les policiers, qui mènent les interrogatoires de suspects et de témoins, ou les psychothérapeutes aient rarement recours aux techniques de suggestion, ils proposent souvent des exercices d'imagination. Ainsi, les policiers demandent parfois aux suspects d'imaginer avoir participé à un crime, et certains psychothérapeutes encouragent leurs patients à

imaginer des événements de leur enfance afin de retrouver des souvenirs enfouis. Or l'imagination peut également stimuler la construction du souvenir. Pour étudier ce phénomène, nous avons conçu une procédure en trois étapes. Nous avons d'abord demandé à des sujets d'indiquer la probabilité que quarante événements se soient produits au cours de leur enfance. Deux semaines plus tard, nous avons demandé aux participants d'imaginer qu'ils avaient vécu huit de ces événements, dont ils avaient dit qu'ils ne s'étaient pas produits. Puis nous avons de nouveau demandé aux sujets d'évaluer la probabilité qu'ils aient vraiment vécu les quarante événements. Résultat? Le sentiment d'avoir réellement augmenté notablement chez les participants qui ont eu à l'imaginer. Cet effet d'«inflation de l'imagination» s'explique: le fait d'imaginer un événement le rend plus familier, et la familiarité serait alors faussement associée aux souvenirs. Une telle confusion (oublier la source d'une information) peut être particulièrement aiguë pour des expériences enfantines. Ces travaux obligent à mettre en garde les professionnels: ils doivent savoir qu'ils risquent d'influencer leurs interlocuteurs.

Elizabeth Loftus est professeure émérite à l'université de Californie, à Irvine.

➤ une fois de plus, est salutaire autant pour les victimes que pour la société dans son ensemble), certaines personnes croient pouvoir rattacher à de tels épisodes de l'enfance une souffrance psychique dont les origines sont totalement différentes.

Parfois, ce sont tout simplement des schizophrènes non repérés, en errance thérapeutique, en quête d'explication à leur souffrance, qui s'identifient au discours sur la « mémoire traumatique » porté par les médias, des psychiatres, des associations et des politiques. Comme cette fois où un psychotique s'est présenté au Centre, attribuant ses hallucinations à des traumatismes sexuels dont il n'avait aucun souvenir, en livrant un discours plaqué sur des éléments qu'il avait glanés sur les réseaux sociaux. Or, on ne rappellera jamais assez qu'il n'existe aucun test psychologique, aucun « sérum de vérité », aucun examen paraclinique, aucune mesure de la taille de l'hippocampe ou des amygdales cérébrales qui, à eux seuls, permettraient de distinguer le vrai du faux. Des éléments complémentaires, indices ou témoignages de tiers notamment, sont indispensables pour valider ce type d'accusations.

IL N'Y A PAS DE « SÉRUM DE VÉRITÉ »

Confronté à ces plaintes, le psychiatre ou psychothérapeute doit prêter une attention particulière aux circonstances du rappel des souvenirs traumatiques, et de la parole des personnes qui entourent la victime. Certain(e)s patient(e)s vivent réellement la résurgence d'un souvenir traumatique jusque-là « dissocié » : c'est le cas de Madeleine, infirmière, qui présente des troubles somatiques sévères à chaque fois qu'elle entame une nouvelle relation amoureuse.

Elle vient de se mettre en ménage avec un homme bienveillant. Dans les mois qui suivent, elle présente un cancer du col de l'utérus et une parodontolyse aiguë (une destruction de l'os de la mâchoire où s'enracinent les dents). Après deux interventions chirurgicales, elle entame une nouvelle psychothérapie. Quelques mois plus tard, sa thérapeute lui propose un séminaire de « développement personnel ».

Le soir du premier jour, pendant une séance de relaxation avant le dîner, elle est prise de mouvements du bassin à connotation sexuelle qui inquiètent les stagiaires. Le lendemain, avant de prendre sa voiture pour rentrer chez elle, lors d'une nouvelle séance de relaxation, elle s'entend dire à claire et intelligible voix : « Ton père te viole ! Ton père te viole ! » Les stagiaires, stupéfiés, lui parlent de ses comportements sexualisés de la veille.

Elle ne prendra pas cette phrase au sérieux avant que ses deux sœurs plus âgées lui aient dit qu'elles pensaient l'une et l'autre avoir été les seules victimes de leur père, ce dont elles

se souvenaient parfaitement, mais qu'elles avaient gardé secret.

Dans le cas de Madeleine, il s'agit véritablement d'une levée d'amnésie dissociative, suite à un état de relaxation qui a permis au souvenir traumatique de franchir le barrage du système émotionnel pour atteindre le cortex et devenir conscient, mais sans aucune suggestion de la part de sa thérapeute et surtout avec une validation par les dires de ses sœurs. Unies, elles obtiendront la condamnation pénale de leur père.

Peut-on en dire autant de Marine ? À 40 ans, elle consulte un ostéopathe, également président d'une association de victimes. Celui-ci lui affirme, au cours d'une manipulation osseuse, qu'elle a été victime d'une agression sexuelle. Devant ses dénégations virulentes, il est catégorique. Elle a désormais la conviction inébranlable qu'elle a été violée par son père dans son enfance. Toute la famille est liguée contre lui. La résurgence est accompagnée d'une forte suggestion de la part d'un thérapeute, et sans confirmation par un élément de l'entourage.

Comment distinguer la vérité du fantasme ? Le psychiatre néerlandais Bessel van der Kolk, fondateur du centre du trauma de Brookline, dans le Massachusetts, a été de ceux qui postulaient que le corps ne ment pas, et que l'apparition soudaine d'un flash-back associé à une réaction de peur représente un signe fiable. Mais pour deux autres psychiatres, Robert Sadoff et L. L. Dubin, il faut impérativement prévenir le patient que toute récupération d'un souvenir réprimé nécessite une confirmation par des éléments matériels, témoignages, photos, écrits, cadeaux, mais aussi de certificats médicaux, surtout si le sujet envisage des suites judiciaires. C'est précisément le cas de Madeleine, mais qui pourrait sérieusement affirmer que Marine a réellement été victime d'inceste, ou déclarer avec certitude que cela n'a pas été le cas ?

Il n'est pas question d'alimenter le déni dont sont souvent frappées les violences sexuelles, ce qui pourrait être malheureusement le cas si de nombreuses plaintes se révélaient abusives, quelle que soit la sincérité des plaignant(e)s et les imperfections de la justice. Dans tous les cas, quelle que soit la véracité de ces allégations, une prise en charge thérapeutique est nécessaire. Il faut certes œuvrer pour libérer la parole des survivants, mais sans « fabriquer » autant de faux coupables que de « fausses victimes », accablés par un sentiment d'injustice conforté par des thérapeutes imprudents ou des idéologies sectaires. Cela souligne l'absolue nécessité d'une formation en psychotraumatologie, validée par des comités pédagogiques qui se fondent sur la recherche et non pas sur des opinions, fussent-elles assourdissantes, pour éviter la catastrophe qui semble se profiler. ■

BIBLIOGRAPHIE

G. GORMAN, The recovered memory controversy – A new perspective, *European Journal of Clinical Hypnosis*, vol. 8(1), p. 22, 2008.

E. LOFTUS & K. KETCHAM, *Le Syndrome de faux souvenirs*, Exergue, 1997.

B. VAN DER KOLK, The body keeps the score: Memory and the evolving psychobiology of post-traumatic stress, *Harvard Review of psychiatry*, vol. 1, 1994.

R. SADOFF ET L. DUBIN, The use of hypnosis as a pretrial discovery tool in civil and criminal lawsuits, in C. H. Wecht, *Legal Medicine*, Butterworth Legal Publishers, 1990.

L'ESSENTIEL

● Chaque événement extrême semble sans précédent. Pourtant, ce n'est qu'un effet d'une «perte de mémoire».

● Ce phénomène nuit à toute préparation à la gestion de crise et à la culture du risque, pourtant nécessaires dans nos sociétés toujours plus vulnérables à l'aléa climatique.

● Pour y remédier, l'histoire des risques et du climat doit être réhabilitée, car elle constitue un outil privilégié de prévention.

● Les spécialistes en tirent des leçons et des mesures applicables dont les institutions politiques devraient s'emparer.

L'AUTEUR



EMMANUEL GARNIER, membre du laboratoire Chrono-environnement, à l'université de Besançon.

Une meilleure résilience face aux catastrophes

Le souvenir d'événements extrêmes, comme la tempête Xynthia en 2010, s'efface rapidement. Comment se rafraîchir la mémoire et mieux se préparer ? Grâce aux historiens !

«U

n véritable raz de marée qui déferle sur les côtes atlantiques !» C'est en ces termes apocalyptiques que le quotidien *Ouest-France* évoque la tempête qui submerge le littoral atlantique entre le sud de la Bretagne et la frontière espagnole. Sur le site de La Faute-sur-Mer, la digue est coupée en plusieurs endroits et des militaires interviennent pour épauler les habitants de l'Aiguillon. S'agit-il de la tempête Xynthia du

26 février 2010 ? Non, d'un autre événement de même nature, mais qui a eu lieu soixante-dix ans plus tôt, en mars 1937... alors que la commune de La Faute-sur-Mer n'était même pas encore sortie de terre. Pourtant, il y a neuf ans, élus, ministres et médias n'ont eu de cesse d'affirmer que la tempête Xynthia relevait «d'un phénomène jamais vu depuis des siècles» !

LE DOGME DE L'INÉDIT

De telles affirmations sont assez systématiques au lendemain de tout désastre naturel, alors même que le rapport SREX du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) du 28 mars 2012 sur l'adaptation de la gestion des risques d'événements extrêmes au changement climatique déplore que la plupart des données «historiques» se rapportant à ces

